

FICHE DE POSTE

**IDENTIFICATION DU POSTE : CAPITAINE DE COMPAGNIE/ADJOINT CAPITAINE DE COMPAGNIE
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)**

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Dates de recrutement

du 21 juin 2020 au 04 juillet 2020 - Travaux et formations préparatoires en amont

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

45 RUE SAINTE CATHERINE 54000 NANCY

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CAPITAINE DE COMPAGNIE OU ADJOINT AU CAPITAINE DE COMPAGNIE

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : JUSQU'A 5 TUTEURS DE MAISONNEE

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

DECHARGE D'ACTIVITE (SI FONCTIONNAIRE)

OU

CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF (AUTRES SITUATIONS)

OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION
REPAS ET DEPLACEMENTS PRIS EN CHARGE DURANT L'EXERCICE

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il concerne de jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020.

Le SNU se décline en 4 phases successives :

- une phase préalable d'information qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Elle se traduit notamment par l'organisation de temps d'information et de sensibilisation sur le temps scolaire.
- un séjour de cohésion de douze jours, destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience.
- une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel.
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Les phases 2 et 3 constituent le socle du dispositif et seront obligatoires à terme dans le cadre du SNU. La 4^e phase est facultative et constitue un souhait du volontaire de prolonger son engagement.

Après une phase de préfiguration en 2018/2019, le SNU a été étendu à l'ensemble des départements pour l'année scolaire 2019/2020. Dans chaque département, une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du dispositif sur la base des orientations définies nationalement par la Mission Nationale du SNU. Sous la direction des préfets de département et des directions services départementaux de l'éducation nationale, l'équipe projet mobilise les services de l'État autour du dispositif.

Le chef de centre est désigné par le Préfet de département sur proposition de l'équipe projet départementale. Dès sa nomination, il intègre l'équipe de projet pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il participe à l'évaluation du séjour et à la définition des aménagements souhaitables.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 250 VOLONTAIRES ACCUEILLIS REPARTIS EN 5 COMPAGNIES MIXTES DE 50 VOLONTAIRES CHACUNE, 5 CAPITAINES DE COMPAGNIES ET 5 ADJOINTS AU CAPITAINE DE COMPAGNIE, 25 TUTEURS (5 PAR COMPAGNIE)

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Les capitaines de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse dans les mouvements d'éducation populaire, auprès de l'Éducation nationale ou dans les armées. Les capitaines de compagnie fédèrent l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire et ont une connaissance fine de chacun des volontaires de leur compagnie. Leurs responsabilités s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrement d'un groupe de maisonnées
 - Faire respecter le règlement intérieur.
 - Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif.
 - Participer à l'encadrement des activités.
 - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction.
 - Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions.
 - Organiser les charges de sécurité de jour et de nuit et y participer.
2. Animation de la démocratie interne et de l'éducation à la citoyenneté
 - Accompagner les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne.
 - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté.
3. Développement du sens du service et de la solidarité
 - Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer leur goût pour l'engagement et à rejoindre une association.
 - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins spécifiques.
4. Intervention ponctuelle dans les modules collectifs de formation
 - En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le capitaine de compagnie ou son adjoint participe ponctuellement à la formation des volontaires et des tuteurs. A ce sujet, il peut mettre en avant ses compétences vis-à-vis des thématiques suivantes : « Activités physiques et sportives et de cohésion », « Citoyenneté et institutions nationales et européennes », « Culture et patrimoine », « Découverte de l'engagement », « Développement Durable et transition écologique et solidaire. »

Dans chaque compagnie un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

Psychologie et sociologie de l'adolescent
Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs
Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
Gestion des crises
Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières

COMPETENCES

Sens des relations humaines
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Sens de l'initiative
Rigueur dans le comportement
Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse
Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

M. ROMANO Simon – Chef de centre du séjour de cohésion du SNU

06 87 55 50 13 // ddcs-snu@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Pour postuler, envoyer lettre de motivation et curriculum vitae par courriel à l'adresse ddcs-snu@meurthe-et-moselle.gouv.fr